



LAURE PLANCHAIS

Sur la promenade, un alignement de pieux de bois préserve les vues sur la baie tout en limitant les cheminements piétons sur les dunes.



DR

Surplombant la lagune, un ancien remblai a été aménagé en espace de détente et d'observation.



LAURE PLANCHAIS

Le long de la promenade, protégée du stationnement par des gabions de grès rose, les surfaces plantées et le mobilier urbain canalisent les flux piétons.

LES SABLES-D'OR-LES-PINS L'achèvement des espaces publics d'une ville-parc

Il aura fallu près d'un siècle pour achever le front de mer et l'artère principale des Sables d'Or-les Pins (Côtes-d'Armor). «Ce lotissement balnéaire, à cheval sur deux communes, a vu son développement brutalement interrompu par la crise des années trente», explique la paysagiste Laure Planchais. Les espaces publics des Sables-d'Or ne furent jamais terminés, colonisés peu à peu par le stationnement automobile des vacanciers. A la banalisation du littoral se sont ajoutés des problèmes de sécurité liés au traitement routier de la rue commerçante de la station. En 1999, les communes de Fréhel et Plurien ont lancé un marché de définition sur ces deux espaces majeurs, remporté l'année suivante par l'équipe de Laure Planchais.

La rue principale et le front de mer ont été livrés en 2007: «L'aménagement s'appuie sur les origines de la station balnéaire, conçue sur

le modèle d'une ville-parc à la fois piétonne et végétale», explique Laure Planchais. Sur la route départementale, le rétrécissement de la chaussée a dégagé de vastes accotements enherbés stockant les eaux pluviales. L'enselèvement des réseaux, très coûteux en sols sableux, a pu ainsi être évité. Ces noues parsemées de pins séparent la voirie d'une large bande pour la circulation des piétons et des cyclistes. Au bout de l'artère, une nouvelle place piétonne de 4 000 m², en belvédère sur la baie, s'articule avec le front de mer. Une promenade en stabilisé y a été aménagée au contact du cordon littoral, grâce à la redistribution des stationnements à l'intérieur de la station. Protégé de la circulation automobile par des gabions, cet espace est agrémenté de banquettes en châtaignier et de surfaces plantées qui canalisent le flux des piétons et préservent la dune naturelle.

YANNICK NODIN ■



DR

« La géomorphologie du site conjugue un socle de grès rose, un estuaire, un marais et un cordon littoral dunaire. L'aménagement s'inscrit dans ce contexte singulier. Les matériaux des espaces publics reprennent le grès, utilisé en gabions et en granulats du béton désactivé. Aux franges, les plantations organisent la transition vers les espaces naturels. Sur le littoral, des vivaces de bord de mer (choux maritimes, silènes, queues de renard...) accompagnent le passage de la ville-parc au milieu dunaire. A l'extrémité sud de l'artère principale, au centre de la station, des anciens remblais au contact de la lagune, classée en zone Natura 2000, ont été plantés de tamaris, d'oliviers de Bohème et de peupliers neige, dont le feuillage argenté supporte les embruns. »

LAURE PLANCHAIS, paysagiste

► **Maîtrise d'ouvrage**: communes de Fréhel et de Plurien. ► **Maîtrise d'œuvre**: Laure Planchais, paysagiste (mandataire); Léna Bouzemberg, paysagiste; Coup d'Éclat, concepteur lumière; Ateliers Nord, signalétique; Jean-Luc Brisson, plasticien; Safège, BET hydraulique, VRD. ► **Superficie**: 9 hectares. ► **Entreprises**: Eurovia et SRTP, VRD; Jardin service (plantations, mobilier, sol béton); Allez et STE, éclairage; Francial, sculpture. ► **Livraison**: 2006-2007. ► **Coût de réalisation**: 3 millions d'euros HT.